

## Organisation en septembre 1992 à Besançon de la troisième édition des Championnats du Monde de Dirigeables à air chaud - Modalités de financement

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur :** Après le Luxembourg et la Grande Bretagne en 1990, la Fédération Aéronautique Internationale a retenu la France et plus particulièrement le site de Besançon et ses environs, pour l'organisation de la troisième édition des Championnats du Monde de Dirigeables à air chaud.

Durant une semaine, du 14 au 20 septembre prochain, une flotte multicolore et originale venue du monde entier : Etats-Unis, Brésil, Allemagne, Grande Bretagne, Italie, Suisse, Luxembourg... évoluera dans le ciel de notre région. Déjà en 1989, de nombreux amateurs avaient pu apprécier un tel spectacle à l'occasion des Championnats d'Europe de cette spécialité organisés dans notre Ville.

Pour la Ville de Besançon, associée au Conseil Général et au Conseil Régional, cet événement correspond à un double objectif :

- assurer la notoriété de Besançon, du Département et de la Région grâce à la présence d'une douzaine de chaînes de télévision et de nombreux autres médias,

- amorcer le positionnement de la ville sur le thème de la précision et de la qualité de la vie. En effet, le dirigeable symbolise à merveille ces deux idées. Le respect de l'environnement par sa dimension aérienne et non polluante, la précision par l'étonnante capacité de ces mastodontes à atteindre des cibles très précisément.

Un partenariat actif s'est mis en place et plusieurs entreprises nous apportent leur soutien financier pour la réussite de cette manifestation, au cours de laquelle le dirigeable «Ville de Besançon» défendra son titre de champion du monde obtenu par Vincent Dupuis à Nottingham en 1990.

Le budget prévisionnel de la manifestation s'établit comme suit :

Recettes		Dépenses	
<b>Collectivités Locales</b>		<b>Communication</b>	
Ville de Besançon	300 000 F	Promotion avant et pendant les championnats	207 000 F
BP 92 - Communication			
Conseil Général du Doubs	250 000 F	<b>Compétition des dirigeables</b>	553 300 F
Conseil Régional	100 000 F	Organisation officielle, déplacements, hébergement, restauration	
<b>Partenaires privés</b>		<b>Actions d'accompagnement</b>	494 560 F
SAUR	118 600 F	Venue de la Patrouille de France,	
CITEVISION	118 600 F	village des championnats, animations	
PEUGEOT	118 600 F	aériennes et au sol, ballons de	
FONCIER CONSEIL	59 300 F	formes, lancer de ballons	
CONTINENT	118 600 F		
POSTE	71 160 F		
<b>TOTAL</b>	<b>1 254 860 F</b>		<b>1 254 860 F</b>

N.B. : D'autres partenaires privés offriront des prestations en nature, de même que la Ville (services techniques)  
Ex. : Avenir Publicité, 500 panneaux publicitaires dans les grandes villes de France - DECAUX - Colonne Morris aux Champs Elysées...

Le Conseil Municipal est invité à autoriser l'ouverture des crédits nécessaires en recettes et dépenses à réception des arrêtés de subventions ou du versement des fonds.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Il y a d'autres partenaires privés que ceux indiqués là qui sont contactés et qui risquent de répondre positivement. On espère que ce sera une réussite pour bien faire connaître la Ville. Madame FOLSCHWEILLER, vous êtes pour la Patrouille de France, vous ? -M. NACHIN nous avait dit qu'il n'était pas pour la Patrouille de France-.

**Mme FOLSCHWEILLER :** Non, je ne suis pas pour la Patrouille de France.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** C'est si beau pourtant !

**Mme FOLSCHWEILLER :** En matière de lutte contre le bruit, la pollution et le gaspillage d'énergie, je crois qu'on fait mieux. Ceci dit, ce n'était pas là-dessus que je voulais intervenir mais sur le financement de cette opération ; les 300 000 F du budget Communication comprennent-ils aussi les prestations en nature que la Ville va réaliser ?

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Non, c'est la subvention inscrite au budget primitif.

**Mme FOLSCHWEILLER :** C'est bien ce qu'il me semblait. Alors j'aimerais connaître le coût total pour la Ville.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** On ne le connaît pas pour l'instant mais ce sera calculé après, en y incluant toute la participation des Services Techniques qui sera chiffrée ; on vous le communiquera alors.

**M. NACHIN :** On est d'accord sur la Patrouille de France ? C'est là-dessus que je voulais intervenir comme je l'ai fait en Commission du Budget.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.